Mobilisons-nous pour nos salaires, pour nos conditions de travail, pour les postes : exigeons la revalorisation et un autre budget pour l'Education !

Tout nous conduit à l'exigence de plus d'éducation pour tous les jeunes dans un contexte où les inégalités continuent à se creuser et où les réformes menées par le ministre les aggravent. Or, le Parlement a adopté un budget qui est loin de traduire l'ambition éducative dont notre pays a besoin. En effet, il ne prend pas la mesure de l'augmentation des effectifs, de la situation sanitaire qui impose particulièrement des mesures pour faire baisser les effectifs d'élèves par classe à court et moyen terme et de l'état de fatigue des personnels, épuisés par des années de dégradation des conditions de travail.

Il faut en urgence engager les recrutements nécessaires, notamment en recourant aux listes complémentaires.

Dans le budget 2021, la nécessaire revalorisation des personnels ne trouve qu'une traduction minimale avec 400 millions d'euros prévus. C'est très peu pour les personnels, et de fait l'essentiel des mesures proposées pour 2021 ne concerneront qu'une minorité de personnels. Les AED et les AESH en particulier ne se voient rien proposer.

Le Grenelle du ministre est inacceptable, d'autant plus qu'il vise à modifier en profondeur le fonctionnement de l'école, les missions et les statuts des enseignant-es.

Les organisations exigent un budget qui renonce aux suppressions d'emplois et engage un rattrapage des pertes salariales subies, grâce à un plan pluriannuel de revalorisation et de création de postes pour répondre à tous les besoins, en commençant par les plus urgents.

Elles demandent la mise en œuvre d'une autre politique éducative que celle menée jusqu'à présent par le Ministre de l'Education Nationale.

Les organisations appellent les personnels à poursuivre les mobilisations en cours, à s'engager dans l'action et à préparer une **grève le mardi 26 janvier** pour exiger des créations de postes, une autre politique éducative, le dégel de la valeur du point d'indice couplé à des mesures significatives de revalorisation des salaires et des carrières dans l'éducation. Elles engagent les personnels à construire dès maintenant une dynamique de mobilisation par des actions locales, réunions, motions et courriers collectifs auprès des IA-DASEN, des Recteurs, du gouvernement, etc. Les organisations décident de se revoir début janvier.